

Dominique JOUBERT DORIOL

De: Marie-Odile EHRHARD <dr.mo.ehrhard@hotmail.fr>
Envoyé: lundi 22 juillet 2019 17:46
À: Yann TROTON

Au commissaire enquêteur,

Je suis propriétaire d'un petit logement aux Carlines, et aime énormément cette montagne, aux portes de Grenoble, aux paysages superbes lorsqu'ils sont préservés

Quelques avis donnés concernant le PADD pour la commune de Chamrousse :

1. « commune à habiter et à vivre »

462 habitants à l'année, une activité fortement tournée vers le ski l'hiver, plus accessoirement le VTT l'été.

Le projet de « plus 800 lits marchands » paraît un peu abusif, lorsqu'on voit le nombre de logements vides et fermés plus de 8 mois par an.

Pourquoi pas un hôtel avec capacité d'accueil pour groupes ou « tourisme d'affaires ».

2. « commune facile et accessible », « apaisée et marchable »

C'est une bonne idée de favoriser les cheminements piétons, aléatoires l'été, et carrément impossibles l'hiver.

« Evaluation environnementale » p27, « **réduire à la source les pollutions atmosphériques, les nuisances sonores et leurs impacts sanitaires** »

Quid des événements tels que Course de côte de Chamrousse, Course de drifts, « festival des transporteurs de montagne » ... !!! alors même qu'on était, le 30/06/2019, en alerte pollution, - d'ailleurs, la « parade » des camions a été interdite dans la vallée du Grésivaudan ... mais pas à Chamrousse ...

3. « activités touristiques en toutes saisons ».

Permettez moi quelques doutes, Chamrousse dans les brumes et froidures d'intersaisons, cela attire assez peu de monde, si vous voulez bien être honnêtes.

OUI pour des événements comme la montée cycliste,

L'UT4M, mais avec une vigilance ++ concernant les parcours empruntés (par exemple, la combe sous la Croix et le col de la Botte, a été très dégradée suite à un trail l'empruntant dans le sens de la descente, dégradations qui se poursuivent, depuis, avec la sur -fréquentation).

Le site de la Croix : c'est une bonne idée de réutiliser et aménager l'existant, anciens bâtiments de TDF et de Météo France, pour en faire des musées à valeur pédagogique, musée de la neige, etc ; on pourrait même les relooker un peu, cela ne leur ferait pas de mal !

OK pour des sentiers pédagogiques. Vous pourriez informer sur la flore, la faune et leur fragilité.

OK pour des tables d'orientation. N.B, celle au-dessus du petit téléski de l'Infernet a disparu depuis bien bien longtemps, dommage ...

NON pour ces projets de passerelles, qui ne feraient que détruire un peu plus la montagne (pour des travaux démentiels et leurs dommages collatéraux inévitables) et le paysage ; NON à propulser un maximum de touristes sur le sommet de Casse Rousse, c'est une zone Natura 2000, vous ne sauriez pas limiter le piétinement des usagers, pas plus que vous n'avez su le limiter à la Croix. C'est actuellement un des rares site de refuge de la faune sauvage.

Je me méfie un peu de ce que vous dénommez « belvédère », les schémas sont imprécis, peu clairs.

Le « belvédère naturel » est quand même exceptionnel et devrait se suffire à lui-même !!

Je vous cite : « les élus **réaffirment une forte volonté de conserver l'environnement au cours des projets de la station** »...

1-4 « évaluation environnementale » p75 « **le projet ne donne pas assez d'informations sur le projet de mutation prévu sur le site de la Croix de Chamrousse, les incidences potentielles sur le paysage sont importantes étant donné la localisation du site** » .

« Conforter l'activité VTT », STOP à la multiplication de ces pistes, qui traversent des bosquets de très beaux arbres, et les fragilisent (coupes de branches, racines mises à nu), ce qui, à terme les fait mourir.

4. « station intégrée et économe de ses ressources ».

Activité pastorale : « la commune souhaiterait diminuer le cheptel d'ovins, au profit des bovins, moins dommageables pour ce milieu ».

NON, les ovins ne dégradent pas en pâturant, ils coupent l'herbe sans l'arracher, régulièrement.

Concernant leur nombre, vous prenez le problème à l'envers : chaque fois qu'une piste est, pour différentes raisons, défoncée, refaite, remodelée (« pour éviter de pousser sur les bâtons » ... !!), vous transformez un alpage en caillasse, où plus grand-chose ne pousse, et met très longtemps à se revégétaliser, alors ...les moutons ne se satisfaisant pas de cailloux, cela peut finir par poser problème.

N'oubliez pas leur rôle de préparation des pistes pour l'hiver, s'ils n'étaient pas là, il faudrait faire ce travail manuellement ou avec des tondeuses.

C'est une très bonne idée de prévoir un lieu de vente de produits locaux, dans la commune.

NON à l'idée de la cabane du berger : l'hiver, vous invitez les skieurs à s'y rendre avec leur sac à dos ? avec interdiction de prendre un télésiège en portant un sac à dos. Et l'été, les promeneurs vont s'y rendre à toute heure, certains avec leurs chiens même pas tenus en laisse, et effrayer le troupeau ?? Laissez donc le berger faire tranquillement son travail de berger !!

Ayez des affirmations justes ; « les animaux passent 110 jours sur l'alpage de mai à Octobre » ... non ... le troupeau est monté le 22 Juin 2019, et le 19 Juin 2018.

5. « station intégrée et économe de ses ressources »... jolis termes très publicitaires ...mais si on lit d'un peu plus près :

« Justification des choix retenus », page 158 : « les équipements sportifs liés à la pratique du ski sont autorisés en zone Ns et Ns 2000 .. en indiquant, le cas échéant, les équipements et aménagements susceptibles d'y être prévus ... dans le respect des dispositions prévues ... a condition de préserver la qualité du site, des paysages et des milieux naturels en présence sur le domaine skiable »

Je trouve que vous vous donnez là un peu trop « carte blanche » pour tous types de projets ;

Cela est pourtant clair dans le « diagnostic territorial » p57 du rapport de présentation : « domaine skiable et aménagements impactent le paysage (terrassements, quadrillage des pistes de ski, aménagements liés aux activités de glisse et aux activités sportives en général) »

NON à un 3^e retenue collinaire à Roche Béranger, et au projet de multiplication de la neige de culture :

L'eau est en passe de devenir un vrai problème mondial, valable ici aussi. Le département est en vigilance sécheresse canicule, le changement climatique en cours risque de s'aggraver.

Evaluation environnementale, p38, articulation avec le PLU : « **renforcer et développer la neige de culture, avec le soutien d'une nouvelle retenue collinaire, ne bénéficie pas d'une prospective à long terme, quant à son impact sur la ressource en eau** »

P39, « **le projet, très gourmand en eau, risque d'aller à l'encontre de cet objectif (= vouloir limiter l'impact du domaine skiable sur les milieux naturels)** ».

Un surcroît de neige de culture, dense va retarder la fonte totale des neiges, au printemps, et écourter le cycle naturel – déjà très fragile à cette altitude – de la végétation, flore et prairies d'alpage.

Le Shuss des Dames :

Pourquoi la déchetterie actuelle a-t-elle fermé ?? Problème de normes ? La déchetterie mobile actuelle, outre l'aspect inesthétique déplorable, ne fonctionne pas vraiment, est discutable sur le plan de la limitation des gaz à effets de serre.

N'est-il pas préférable de remettre aux normes celle qui a fermé ? plutôt qu'une nouvelle construction dévoreuse de surface ?

J'ai quelques doutes sur le projet d'y installer une activité artisanale ...

Conclusion : Cette station possède de multiples ressources environnementales, ne les détruisez pas avec des projets extravagants, pour les yeux, pour la Nature, et ... financières ! Respectez cette montagne, elle sera attirante .

Très cordialement à vous,
Mme Ehrhard